

## FORMATION AEU EN PRESENTIEL ANNEE 2021-2022

### Déposer votre candidature

#### **Les différentes étapes :**

1. Remplir le questionnaire en ligne : <https://ecandidat.univ-lyon1.fr>
2. Télécharger le dossier de candidature
3. Joindre les pièces justificatives (cf. ci-dessous), et la fiche de candidature
4. Transmettre **en ligne le dossier** complet au **plus tard le 2 juillet 2021**

**Il est important de transmettre le dossier de candidature dès la fin de votre saisie.**

### Pièces à joindre au dossier de candidature

- **Fiche de candidature AEU présentiel**
- **Curriculum Vitae** précisant si vous avez déjà passé le CRPE (combien de fois et si vous avez été admissible).
- **Une photocopie du diplôme de Master 2 ou équivalent**
- **Un justificatif de dispense de diplôme**
- **Lettre de motivation**
- **Photocopie de la carte d'identité**
- **N'oubliez pas de renseigner votre numéro INE**

***Vous trouverez dans ecandidat, pour chacune de ces pièces un lien vous permettant de télécharger le justificatif.***

### Qu'est-ce que le numéro INE ?

Le N° INE est un Identifiant National Etudiant unique.

Vous trouverez ce N° sur le relevé de notes du BACCALAUREAT FRANÇAIS.

Il est appelé également N° BEA.

Il a été attribué à partir de l'année 1995 dans les lycées et les universités.

Un étudiant ayant eu le baccalauréat français avant ladite année, n'ayant jamais pris d'inscription dans l'enseignement supérieur ou qui n'a jamais été inscrit en France, ne possède pas de N° INE.

Il obtient un N° INE dès sa première inscription dans un établissement d'enseignement supérieur français depuis 1995/1996.

Ce N° est unique et doit être conservé précieusement par l'étudiant.

Il sera à fournir dans tous les établissements supérieurs français où il désirera s'inscrire.

Un étudiant ayant égaré son N° INE, doit le réclamer auprès du service de scolarité du premier établissement d'enseignement supérieur français qu'il a fréquenté. Il peut également le trouver sur un certificat de scolarité, un relevé de notes ou à défaut, sur une ancienne carte d'étudiant.

Ce numéro est composé de 11 caractères.

## Résultats de la commission pédagogique

Les dossiers recevables sont examinés par une commission pédagogique spécifique composée d'enseignants de la formation concernée. Elle est seule compétente pour évaluer la qualité du dossier et autoriser l'accès à la formation demandée.

- La commission se tiendra le **7 juillet 2021**
- Les candidats auront connaissance des décisions de la commission, à partir du **8 juillet 2021**

**Aucune réponse ne sera communiquée par téléphone.**

- ✓ L'autorisation d'inscription n'est valable que pour l'année universitaire au titre de laquelle la demande a été effectuée.

### **Les différentes étapes à l'issue des résultats :**

1/ Après avoir pris connaissance de votre lieu d'affectation vous devez confirmer votre candidature sur le candidat **avant le 13 juillet 2021.**

2/ L'inscription est manuelle à Lyon1 pour les étudiants en AEU (les étudiants ne peuvent donc pas réaliser une inscription administrative par le web). Elle doit être effectuée par les personnels de scolarité. **Un mail de procédure vous sera adressé après confirmation sur le candidat de votre part et à compter du 15 juillet 2021**

### **INSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES**

**TARIF : 1 020.00 euros (autofinancement)**

**Payable en 3 fois selon un échéancier (octobre-décembre et mars)**

### **FINANCEMENT**

Demandeur d'emploi (actuel ou futur) : financement possible (mais pas automatique) dans le cadre d'une AIF (Aide Individuelle à la Formation).

Il est nécessaire de faire une demande de devis auprès du service Formation Continue, à l'adresse [fcsciences@univ-lyon1.fr](mailto:fcsciences@univ-lyon1.fr), et ceci au plus tard un mois avant le début des cours.

L'AEU est éligible au CPF. Pour faire une demande de financement CPF, les candidats pourront se connecter sur [moncompteformation.fouv.fr](http://moncompteformation.fouv.fr) après acceptation de leur candidature en liste principale.

Attention pour les agents relevant de la fonction publique merci de contacter le service de Formation Continue auparavant ([fcsciences@univ-lyon1.fr](mailto:fcsciences@univ-lyon1.fr)).

**REUNION DE RENTREE : JEUDI 23 SEPTEMBRE 2021 A 10H00**

**à l'Inspé 5 rue Anselme 69004 – Lyon (Croix Rousse)  
Pour les étudiants affectés sur le site de Bourg en Bresse et celui de Lyon**

**Pour les étudiants affectés sur le site de St Etienne  
en visio conférence depuis le site de St Etienne**

Serveur de l'Inspé: <http://inspe.univ-lyon1.fr>

**Secrétariat AEU Bourg et Lyon : Sandrine PLATRE Tél : 04 74 32 15 72 (fermé le mercredi après-midi)  
Secrétariat AEU St Etienne : Claire VAILLANT Tél : 04 77 49 29 72**

**SERVICE DE LA FORMATION CONTINUE (FOCAL)**

43 boulevard du 11 novembre 1918

69 622 VILLEURBANNE Cedex

fcsciences@univ-lyon1.fr

Tél. 04 72 43 14 49

**ETRE STAGIAIRE DE LA FORMATION CONTINUE À L'INSPE**

Le statut de stagiaire de la formation continue est un régime d'inscription spécifique qui concerne :

- pour le master MEEF : toute personne dont la formation est financée (par l'employeur, OPCO, CPF, etc...) ainsi que toute personne dont la situation justifie une ingénierie spécifique et la signature d'un contrat de formation (cette catégorie concerne surtout les demandeurs d'emploi, et certains salariés dont la formation n'est pas financée).

**- pour l'AEU : tous les stagiaires relèvent de la formation continue (il n'existe pas de statut d'étudiant en formation initiale).**

Les stagiaires de la formation continue postulent au même diplôme et suivent les mêmes cours que les autres étudiants, simplement leur régime d'inscription à l'université est spécifique.

Toutefois, les tarifs d'inscription et les financements diffèrent selon votre situation à l'entrée en formation.

PUBLIC CONCERNÉ	MASTER MEEF	AEU préparation concours CRPE
<b>Salarié ou libéral</b>	Tarif = 15 € par heure de formation soit environ 7 500 euros l'année** (devis sur demande à fcsciences@univ-lyon1.fr). Formation éligible au CPF. (ou) Inscription en formation initiale sur autorisation du service formation continue (conditions : formation non financée + effectuée hors temps de travail).	Tarif = <b>1 400 €</b> ou devis sur simple demande à fcsciences@univ-lyon1.fr  Possibilité de mobiliser votre CPF, <u>après</u> acceptation de votre candidature, en faisant une demande sur moncompteformation.gouv.fr
<b>Demandeur d'emploi</b> (ou futur demandeur d'emploi).  <i>NB : le statut de stagiaire de la formation continue vous permet (le cas échéant) de continuer à percevoir vos indemnités chômage pendant la formation. Pour en bénéficier, prenez RDV avec votre conseiller Pole Emploi à partir de juillet 2021.</i>	Tarifs : - 3 000€ l'année** si financement par le CPF <b>ou</b> - 850€ l'année si autofinancement (payables en 3 fois).  Les demandeurs d'emploi relèvent de la formation continue et sont exonérés de CVEC. En aucun cas ils ne peuvent prétendre à une inscription en formation initiale.	Tarif = <b>1 020 €</b> avec autofinancement, payable en 3 fois ou 1 400 € si financement Pole Emploi et/ou CPF.  Possibilité de mobiliser votre CPF, <u>après</u> acceptation de votre candidature, en faisant une demande sur moncompteformation.gouv.fr. Si votre solde CPF n'est pas suffisant, la plateforme offre la possibilité de faire une demande de financement complémentaire à Pole Emploi.
<b>Autres publics</b> (sans financement) : mère au foyer, personne en congé sabbatique, étudiant en poursuite d'études, salarié ou libéral autorisé par la formation continue.	Inscription en formation initiale.	Tarif = 1 020 €. Ces sommes seront payables en 3 fois.

\*\* Tarif spécifique pour les agents de l'Education Nationale mobilisant leur CPF. Compte tenu des délais imposés par le Rectorat, nous consulter le plus tôt possible.

Pour tout renseignement sur les financements, contactez le service de la Formation Continue :

Tél. : 04 72 43 14 49 – courriel : fcsciences@univ-lyon1.fr

**NB 1 :** les demandes de devis doivent être exclusivement formulées par mail en précisant l'intitulé du diplôme postulé, votre situation professionnelle et, le cas échéant, votre n° identifiant Pole Emploi + agence de rattachement.

**NB 2 :** le service de la Formation Continue n'est pas compétent pour renseigner sur les modalités de candidature et d'inscription (prendre contact avec Sandrine PLATRE : 04 74 32 15 72)